

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 25 septembre 2012 de 19 h 30 à 21 h 38 au siège social de la commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin  
Denise Caron  
Nathalie Côté  
Denise Dulac  
Sylvie Jalbert  
Jeannine Lachance-Mercier  
Francine Lehouillier  
Amélie Pelletier  
Johanne Talbot

Messieurs Rino Beaulieu  
Claude Daigle  
Luc Dion  
Alain Grenier  
Jean Lefebvre  
Germain Pelletier  
Gérard Pouliot  
Gérald Roy  
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général intérimaire et secrétaire général  
M. Serge Mathurin, directeur général adjoint et secrétaire général

Sont absents :

Madame Carmen Nicole

Messieurs Normand Caron  
Romain de la Durantaye  
Jocelyn Carrier, directeur général

**1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires.

**2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CC-12-09-25-01**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Rino Beaulieu **et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Le point 6.4 est déplacé vers le bloc INFORMATIONS et devient le point 8.4.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Séance ordinaire du **mardi 25 septembre 2012 à 19 h 30**  
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2012**
- 4.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2012**
- 5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
  - 5.1- ...
- 6.- DOSSIERS PRIORITAIRES [90 min.]**
  - 6.1- Présentation du projet « Ensemble, on D-tox » – phase II (MRC Montmagny-L'Islet) et amorce du projet dans la MRC de Bellechasse
  - 6.2- Motion de félicitations (1)
  - 6.3- Renouvellement de l'entente concernant l'utilisation du gymnase de l'école de la Marelle [Beaumont]
  - 6.4- Orientations et priorités 2012-2013 : suivis
  - 6.5- Amendement au Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la commission scolaire de la Côte-du-Sud
  - 6.6- Étude gymnase et locaux communautaires à l'école secondaire de St-Charles
  - 6.7- Projet de loi n° 56 – Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école
  - 6.8- Plan de contrôle interne
- 7.- RAPPORT DES COMITÉS**
  - 7.1- Comité de parents
  - 7.2- Comité consultatif du transport
  - 7.3- Comité EHDAA
  - 7.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion
  - 7.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement
- 8.- INFORMATIONS**
  - 8.1 Lettre de M. Pascal Côté, président du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud
  - 8.2- Chambre de Commerce et d'entreprises de Bellechasse
  - 8.3- Soirée Reconnaissance
  - 8.4- PISA (OCDE)
- 9.- RÉGIE INTERNE**
  - 9.1- Comités de travail des commissaires 2012-2013
- 10.- QUESTIONS DIVERSES**
  - 10.1- ...
- 11.- DOCUMENTATION**
  - 11.1 ...
- 12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 12.1- ...
- 13.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

- 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2012**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-12-09-25-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Nathalie Côté et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2012**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-12-09-25-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2012;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2012 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

5.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question à ce point.

6.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

6.1- **Présentation du projet « Ensemble, on D-tox » - phase II (MRC de Montmagny et de L'Islet) et amorce du projet dans la MRC de Bellechasse**

Madame Majorie Asselin, directrice générale de Action Jeunesse Côte-du-Sud et madame Annie Fréchette, coordonnatrice, présentent les grandes lignes du projet « Ensemble, on D-tox ». Elles brossent un tableau concernant leur mission associée à la promotion et à la prévention en matière de toxicomanie et de consommation d'alcool. Elles font aussi une présentation sommaire des faits saillants du portrait de consommation chez les jeunes des MRC de Montmagny et de L'Islet. Grâce à l'obtention d'une subvention de Santé Canada, leur action s'étend maintenant sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

6.2- **Motion de félicitations (1)**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

**ATTENDU** la tenue de la 47<sup>e</sup> édition des Jeux du Québec du 26 juillet au 3 août 2012 à Shawinigan;

**ATTENDU** la performance de 22 jeunes de la région Chaudière-Appalaches lors de la finale;

**ATTENDU** la participation de David Doyon, élève à l'école secondaire de Saint-Paul, à cette finale;

**ATTENDU QUE** David Doyon a obtenu une médaille d'or en volleyball de plage masculin;

**ATTENDU** les reportages médiatiques entourant cet honneur;

**ATTENDU** les retombées positives de cet honneur pour l'école secondaire de Saint-Paul et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

CC-12-09-25-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Jeannine Lachance-Mercier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de David Doyon;

**QUE** le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, au nom de ses collègues commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à David Doyon.

Adopté.-

**6.3- Renouvellement de l'entente concernant l'utilisation du gymnase de l'école de la Marelle [Beaumont]**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

**ATTENDU QUE** le protocole d'entente concernant l'utilisation du gymnase et autres locaux de l'école de la Marelle était échu au 30 juin 2012;

**ATTENDU QUE** la commission scolaire et la direction d'établissement souhaitaient mettre à jour l'entente;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire et la Municipalité de Beaumont souhaitent maintenir leur collaboration :

CC-12-09-25-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le conseil des commissaires autorise le renouvellement de l'entente prévue au document « Protocole d'entente concernant l'utilisation du gymnase et autres locaux de l'école de la Marelle entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et la Municipalité de Beaumont »;

**QUE** le président, monsieur Alain Grenier, et le directeur général intérimaire de la commission scolaire de la Côte-du-Sud, monsieur André Chamard, soient autorisés à signer cette entente.

Adopté.-

**6.4- Orientations et priorités 2012-2013 : suivis**

Le directeur général intérimaire, M. André Chamard, fait le point sur certaines orientations et priorités 2012-2013.

**6.5- Amendement au Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la commission scolaire de la Côte-du-Sud**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

**ATTENDU** l'adoption du Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs par les membres du conseil des commissaires lors de la séance du 25 mai 2011 [CC-11-05-24-03];

**ATTENDU QUE** l'article 5.15 de la *Politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction*, adopté le 24 mai 2011 (CC-11-05-24-03), mentionne que le dirigeant de l'organisme doit être dûment mentionné dans le Règlement de délégation de pouvoirs de la commission scolaire;

**ATTENDU QUE** l'article 8, aliéna 2, de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, prévoit que le conseil des commissaires peut, par règlement, déléguer les fonctions devant être exercées par le dirigeant de l'organisme au directeur général;

CC-12-09-25-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Luc Dion et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'AMENDER** le Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud afin de désigner la personne qui agira à titre de dirigeant d'organisme conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**QUE** ledit règlement soit modifié en ajoutant ce qui suit :

CHAMP : FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES :

Le directeur général est le dirigeant d'organisme en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics et de ses règlements*;

**QUE** le document « Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires, amendé le 25 septembre 2012 » fasse partie de la résolution comme s'il était cité tout au long;

**QUE** le règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2012, date qui sera mentionnée sur l'avis public de son adoption [art. 394 de la Loi sur l'instruction publique].

Adopté.-

**6.6- Étude gymnase et locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles**

Un document relatif à l'étude d'un projet de gymnase et de locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles est déposé.

**6.7- Projet de loi no 56 – Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école**

Un document relatif à l'application de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école est déposé.

**6.8- Plan de contrôle interne**

Un document relatif au plan de contrôle interne est déposé.

**7.- RAPPORT DES COMITÉS**

**7.1- Comité de parents**

Madame Amélie Pelletier, commissaire-parent, présente le procès-verbal de la rencontre du comité de parents, tenue le 11 juin 2012.

**7.2- Comité consultatif du transport**

Aucun sujet à ce point.

**7.3- Comité EHDAA**

Aucun sujet à ce point.

**7.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion**

Aucun sujet à ce point.

**7.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement**

Aucun sujet à ce point.

## 8.- INFORMATIONS

### 8.1- Lettre de M. Pascal Côté, président du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M. Pascal Côté, président du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud, annonçant la campagne *J'enseigne, je prépare l'avenir*.

### 8.2- Chambre de Commerce et d'entreprises de Bellechasse

La Chambre de Commerce et d'entreprises de Bellechasse tiendra son assemblée générale le mercredi 26 septembre 2012 à 17 h à Sainte-Claire.

### 8.3- Soirée reconnaissance

Les membres du conseil des commissaires sont invités à confirmer leur participation à la Soirée reconnaissance qui se tiendra le 18 octobre 2012 à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

### 8.4- PISA

Un document présentant les grandes lignes du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ainsi que les résultats aux épreuves administrées en 2009 est déposé.

## 9.- RÉGIE INTERNE

### 9.1- Comités de travail des commissaires 2012-2013

Un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires, tenue le mardi 28 août 2012, concernant la nomination des commissaires aux divers comités pour l'année 2012-2013 est remis à chaque commissaire.

## 10.- QUESTIONS DIVERSES

### 10.1- Déplacement de la séance du comité plénier du 13 novembre 2012

Compte tenu d'une rencontre régionale le 17 novembre prochain, relative à la fusion de services entre trois commissions scolaires de la région, la séance comité plénier du 13 novembre sera reportée au 20 novembre 2012.

## 11.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

## 12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet à ce point.

## 13.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-12-09-25-07

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la séance soit levée à 21 h 38.

---

Alain Grenier  
Président

---

Serge Mathurin  
Secrétaire général